

Couleurs Vexin du français

n° 65
janvier
2021

Le journal du Parc naturel régional du Vexin français



* Révision de la Charte,
mode d'emploi

Une autre vie s'invente ici

Éditorial

L'année 2020 s'achève et 2021 s'annonce. Malgré les difficultés et les peines que nous avons, et que nous continuons de traverser, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

Depuis septembre, mes interventions et rencontres sur le territoire m'ont permis de confirmer les attentes très importantes que les habitants et les élus expriment au sujet du Parc. Par les consultations citoyennes dans le cadre du renouvellement de classement du territoire notamment mais aussi par mes visites sur le territoire. L'attachement à notre Parc est grand et dépasse même les limites de notre territoire envié. Et cela en pleine démarche de réflexion sur la nouvelle Charte à l'horizon 2040, document fondateur et indispensable pour un Parc naturel régional.

En cette année, les activités du Parc seront bien évidemment tournées vers le nouveau projet de territoire. Cette Charte, la troisième du nom, doit s'inscrire dans la continuité pour le valoriser tout en répondant et en anticipant les problématiques liées à l'environnement, la mobilité et l'alimentation. Cette Charte doit correspondre aux attentes des différents partenaires autant sur le fond que sur la forme. Si l'ensemble des sujets doit être traité, ceux-ci doivent aussi être partagés et enrichis dans la démarche de concertation. Le calendrier de la révision est contraint pour tenir compte de l'échéance du classement actuel en mai 2022. Tout en respectant la gouvernance qu'il souhaite mettre en place en accordant une place importante aux citoyens, le Parc privilégie un dialogue étroit avec ses représentants, c'est-à-dire les élus.

Le renouvellement de la Charte intervient dans le contexte particulier et sans précédent de la crise sanitaire. Cette crise laissera des traces, par le deuil qu'elle a provoqué tout d'abord, mais aussi sur nos comportements, le rapport que nous avons à l'autre, nos habitudes de consommation, qui sait combien de temps encore devons-nous tous porter un masque ? Mais cette crise ne doit pas éclipser la nécessité de changement pour répondre aux enjeux liés à la crise climatique. Je suis convaincu que le Parc

est un outil pour cela, avec un seul mot d'ordre : « Développer en protégeant. Protéger en développant, sans que l'un ne se fasse au dépend de l'autre. ». Protéger, notre territoire, son identité, sa culture : le Vexin-français, c'est tout d'abord des paysages et un patrimoine architectural identifié. Protéger un modèle économique, celui de l'artisanat, proche des gens, délivrant un service important à notre territoire. Protéger un écosystème fragilisé par l'évolution climatique. Protéger une identité rurale, proche de la nature et des agriculteurs. Et pour cela, le Parc doit se développer, car je suis persuadé que la valorisation et la sensibilisation d'un patrimoine et d'un style de vie sont les seuls moyens de le défendre. Il faut donc sensibiliser à un aménagement du territoire respectueux et cohérent, et à la valorisation de notre architecture. Valoriser un développement économique local, fait d'artisanat, de productions locales, de culture, qui répond à un besoin de consommer local, plus proche de chez nous. Développer un tourisme plus proche de la nature et de la culture, notre territoire est déjà riche de sites incroyables et reconnus. Développer les axes de randonnée et leurs visibilité est une nécessité. Nous avons toujours eu les ingrédients pour mettre en avant ce territoire d'excellence et défendre la marque du Vexin français. Cela a toujours été l'action du Parc, que nous allons poursuivre avec abnégation.

Je dois d'ailleurs saluer l'annonce du groupe Heidelberg Cement d'abandonner le futur projet d'extraction de carrière sur la commune de Brueil-en-Vexin. Nous attendons maintenant que cette décision soit suivie de faits. La volonté constante du Parc, d'avoir défendu ces valeurs par la mobilisation de tous, élus comme citoyens, souligne l'abnégation de défendre un territoire et un modèle pour mieux vivre ensemble.

Au nom du Parc naturel régional du Vexin français, de ses élus et de son équipe, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021.

**Benjamin Demailly
Président**



Je suis ingénieur en développement logiciel depuis 2018, suite à ma validation de mon diplôme à l'EISTI de Cergy-Pontoise. Ayant grandi dans le Pas-de-Calais, j'ai choisi cette école pour pouvoir relier vie étudiante et mes racines familiales. J'ai très vite rejoint diverses associations à Ennery comme le Comité de Jumelage, le Foyer Rural ou encore le CAVS (Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron). Ces activités m'ont permis de découvrir l'identité du territoire et de participer à son dynamisme. Cet engagement s'est renforcé en 2020 par mon élection au sein du conseil municipal à Ennery. Mon engagement politique n'est pas indifférent de l'action de mon illustre prédécesseur, et grand-père : Gérard CLAUDEL. Le Parc est certainement l'une des actions qui le caractérise le mieux : un homme proche de son territoire et déterminé à le protéger et le développer. Mon élection au Parc s'inscrit dans cette ligne. Ma volonté en tant que Président est de défendre l'identité rurale du territoire tout en répondant aux défis liés à l'environnement, par un développement économique et culturel cohérent.

Présentation des Vice-Présidents du Parc



Jean-Luc Gris

1^{er} Vice-Président, délégué à l'Administration et aux Finances
Représentant le département des Yvelines
Vice-Président de GP&SO

Maire de Gaillon-sur-Montcient

« L'appartenance au Parc naturel régional du Vexin français est un marqueur fort pour les habitants du territoire ; ils en sont fiers et je m'attacherai à ce que, au-delà des communes et des différents bassins de vie du Parc, nous puissions créer les conditions favorables à l'émergence d'initiatives rassemblant le plus grand nombre d'entre nous. En dehors de la richesse de notre patrimoine naturel et bâti, la réussite des projets du Parc naturel régional du Vexin français repose sur les femmes et les hommes qui y vivent ou, y travaillent. Maire de Gaillon-sur-Montcient depuis douze ans et impliqué dans la vie du Parc, vous pouvez compter sur moi pour faire vivre ses valeurs. »

Collège de la Région Ile-de-France



Thibault Humbert

Vice-Président délégué au développement économique et social
Maire d'Eragny



Ghislaine Senée

Vice-Présidente déléguée à l'Environnement et au Développement durable
Présidente du groupe Alternative Ecologiste et Sociale

Maire d'Evécquemont de 2008 à 2020

« Investie dans le Parc naturel régional du Vexin français depuis de nombreuses années en tant que présidente de la commission Environnement et Aménagement durable, je suis aujourd'hui Vice-Présidente déléguée à l'Environnement et au Développement durable.

Je vais m'atteler avec les partenaires et les habitants du Parc à répondre à deux des défis centraux de la prochaine Charte du Parc : la protection du vivant et la résilience du territoire. »

Collège des Départements



Gérard Seimille

Vice-Président du Parc délégué à l'Agriculture et à la Forêt
Vice-président du conseil départemental du Val d'Oise

« C'est comme représentant du Département du Val d'Oise que je siège au Parc depuis 2011 et, comme Vice-Président en charge de l'agriculture, depuis 2015. Le Département a toujours été acteur de la politique menée par le Parc. Il en était financeur jusqu'en 2018, date à laquelle la Région Ile-de-France a décidé de prendre en charge la part (40%) des départements. Le Département du Val d'Oise apporte toutefois une contribution annuelle dans le but de financer certaines actions. Élu par ailleurs de la commune de Pontoise, j'estime essentiel la solide relation qui s'installe entre les territoires ruraux du Parc et urbains de l'agglomération. A ce titre je me félicite des études menées conjointement pour la création d'une filière de méthanisation et pour la mise en place d'un Projet alimentaire territorial. »

Collège des EPCI et des communes



Capucine Faivre

Vice-Présidente déléguée au tourisme
Communauté de communes Vexin Val de Seine
Maire de La Roche-Guyon



Jérôme Leplat

Vice-Président du Parc délégué à l'Urbanisme et aux avis du Parc
Communauté de communes Sausseron Impressionnistes

Elu pour son premier mandat en mars 2020 au conseil municipal de Nesles-la-Vallée et élu communautaire au sein de la communauté de communes Sausseron Impressionnistes.

« Disposant d'un peu de temps libre, j'ai souhaité m'engager auprès de mes concitoyens et plus spécifiquement concernant l'urbanisme, le patrimoine et l'environnement. J'étais jusqu'à 30 Septembre 2020 ce qui s'appelle un « double-actif », cumulant les statuts de salarié du privé et d'agriculteur. Compte tenu de la situation sanitaire et l'impossibilité d'effectuer quelconque déplacement sur ma zone de travail (Europe, Moyen-Orient et Afrique) ainsi qu'aux différents établissements de ma société (Londres et Vancouver), j'ai décidé de prendre ma retraite du privé pour me focaliser totalement sur mes mandats électifs.

Je compte mettre au profit de la communauté ma modeste expérience professionnelle tant dans le secteur de l'informatique et de l'audit que dans le domaine agricole.

Le Parc naturel régional du Vexin français est un de nos bijoux qu'il convient de choyer tout en envisageant le 21^{ème} siècle dans lequel nous vivons : patrimoine, technologie, urbanisme et préservation des terres agricoles et de nos agriculteurs ne sont pas des concepts antinomiques. C'est de cette façon et selon mes valeurs que je souhaite me mettre au service de la communauté. »



Jean Loriné

Vice-Président délégué à l'aménagement et au patrimoine
1^{er} adjoint à la mairie de Marines

« Professeur d'Histoire-Géographie, j'ai toujours été passionné par le patrimoine et l'environnement.

Longtemps investi dans les associations, je me suis ensuite impliqué dans la vie communale.

Depuis 20 ans, je suis adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'environnement.

J'ai souhaité m'engager davantage dans le Parc naturel pour la rédaction de la future Charte mais aussi pour travailler dans plusieurs domaines qui me tiennent à cœur : l'écocitoyenneté, les circulations douces et le dialogue serein et constructif avec les agriculteurs.

Dans le cadre de ma délégation, le challenge est particulièrement passionnant.

Nous avons la chance de vivre dans le plus grand site inscrit de France, près de 50 000 hectares. Nous devons conserver la volonté de nos prédécesseurs qui ont obtenu cette protection dès 1972 et transmettre ce bel héritage aux générations futures en évitant

la banalisation de nos villages, la standardisation des maisons, la disparition du charme de nos paysages.

Sensibiliser et aider, ce sont ces priorités d'action que je vais défendre au Parc.

Je suis très heureux que notre Président m'ait confié cette mission et je partage complètement son engagement à développer le Vexin tout en le protégeant. »



Joëlle Valençon

Vice-Présidente du Parc déléguée à la Culture, l'Education et la Vie locale
Maire de la

Chapelle-en-Vexin

« Après une carrière à l'Education Nationale, j'ai souhaité m'investir pour redynamiser mon village rural. Elue Maire en mai 2020 à la Chapelle-en-Vexin, commune du Val d'Oise, c'est tout naturellement que l'engagement pour le Parc s'est imposé. Partager et construire des projets avec d'autres, accompagner le changement des pratiques et les comportements individuels et collectifs par la sensibilisation et l'éducation au territoire sont mes priorités d'action. »



Sommaire

Vie du Parc p. 5 à 8

Dossier

Révision de la Charte, mode d'emploi p. 9 à 13

Initiatives

Restauration de la continuité écologique pour les amphibiens : Ça (se) passe chez nous ! p. 14

Travaux sur 3 pitons de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine p. 15

Covoit'ici p. 16

Portraits

Un acteur du territoire : Loïc GOASDUFF
Association A15 : Christine Desaintjean p. 16 à 17

Zoom p. 18 à 21

Agenda p. 22 à 23

En couverture :
Vue sur le projet de d'extraction carrière à Brueil-en-Vexin - Crédit photo : ©VexinZone109 - AVL3C

Modernisation des commerces et des entreprises artisanales : plus d'un million d'euros de subventions accordées par le Parc et la Région Ile-de-France en 4 ans

■ OCMA : Opération collective de modernisation de l'artisanat : 342 000 €

Portée par le Parc, son objectif est d'aider les entreprises artisanales à moderniser leur outil de production. L'artisanat constitue un enjeu majeur en matière d'activité économique locale et de services de proximité.

En quatre ans, 26 entreprises ont bénéficié de 342 000 € de subventions du Parc (dont 70 K€ au titre du Fisac) correspondant à un montant d'investissements de 1 093 000 €. La subvention représente 40% de l'investissement, plafonné à 75 000 €.

■ Pacte rural régional pour la sauvegarde des commerces : 863 000 €

Quel bilan peut-on tirer de la mise en œuvre du Pacte rural sur le Parc du Vexin, quatre ans après son lancement ? Destinée à favoriser le maintien, la création, le développement ou la reprise de commerces de proximité dans les territoires ruraux, cette aide est mobilisable par les commerces de quotidien et les collectivités qui portent un projet de création / rénovation de commerce.

La Région intervient à hauteur de 30 % des dépenses d'investissement pour les

commerces et 50 % pour les communes propriétaires d'un commerce.

9 commerces et 6 collectivités ont pu être aidés pour un montant de subvention totalisant 863 098 € correspondant à un montant d'investissement de 2 747 000 €. Parmi les commerces, 6 boulangeries ont bénéficié du dispositif pour des investissements liés au matériel de production principalement.

■ **Renseignements** : Pôle développement économique du Parc : conomie@pnr-vexin-francais.fr / 06 83 19 25 32



Sur 2020, du fait de la crise sanitaire, seulement 4 entreprises ont sollicité l'aide : (de gauche à droite) Métal Spes (Tôlerie) à Us ; Green attitude à Chaussy (paysage, élagage, espaces verts) ; D'Allichamps à Omerville (création textile, confection sur mesure, broderie) ; Chocolaterie Pâris à Ennery.

Un Projet alimentaire territorial partagé

Le Projet alimentaire territorial Cergy-Pontoise/Vexin français en cours d'élaboration sur les deux territoires répond à la nécessité de développer des filières locales et éco-responsables dans un contexte de forts enjeux environnementaux et de fragilisation des systèmes de production actuels, lié à l'évolution de la Politique agricole commune (PAC) et la volatilité des marchés mondiaux.

Quatre partenaires sont à l'origine de ce projet :



Des actions phares à développer

- Renforcer les filières locales de transformation et de distribution déjà existantes,
- Faciliter l'accès au foncier pour les nouvelles installations agricoles,
- Diversifier la production agricole en valorisant les pratiques agro-écologiques, économes en intrants voire biologique,
- Favoriser l'accès aux produits locaux et de qualité pour tous,
- Sensibiliser la société civile, les acteurs publics ainsi que les professionnels de la restauration, à l'alimentation durable et à la lutte contre le gaspillage alimentaire

La première étape de ce projet menée en 2020 a été l'élaboration d'un diagnostic pour faire un état des lieux de la demande, de la production existante, des flux et des réseaux de distribution. Pour travailler à la co-construction d'un plan d'action opérationnel avec les acteurs locaux, des ateliers thématiques seront proposés au début du printemps.

Afin d'échanger sur le diagnostic et les enjeux du PAT, un forum grand public en ligne « Imaginons notre alimentation demain » est organisé le 25 janvier 2021 de 20h à 22h30, renseignements sur www.pnr-vexin-francais.fr

■ **Renseignements** : Delphine Filipe, chargée de mission Agriculture : d.filipe@pnr-vexin-francais.fr

Le Pays d'art et d'histoire se décline en ligne

En 2020, les visites guidées Pays d'art et d'histoire ont, elles aussi, été fortement perturbées. Entre confinements, limitation des rassemblements sur la voie publique et gestes barrières, le Parc et les guides-conférencières ont dû sans cesse s'adapter.

Durant le premier confinement au printemps, Milena Esturgie et Sindy Leroy ont créé six courtes vidéos contant des anecdotes historiques du Vexin français : le docteur Gaudichard à Haute-Isle, Paul Eluard à Bray-et-Lû, la tradition du pétillon ou encore la légende de Saint Clair... Ces capsules vidéos ont permis de garder le lien avec les visiteurs et rassemblés plus de 1500 vues.

A l'automne, l'offre numérique s'est étoffée. Grâce à un partenariat avec Val d'Oise Tourisme qui développe les Podcasts « Prenez rendez-vous avec l'histoire », le Parc a réalisé avec le concours des guides-conférencières une série de



réécits sonores présentant personnages historiques ou lieux emblématiques pour les arts et l'histoire vexinois : d'Evécquemont à Nesles-la-Vallée en passant par Théméricourt et son Fléau des mers.

Enfin pour clôturer la saison, en plein reconfinement, deux visites guidées virtuelles ont été proposées. Grâce au logiciel de visioconférence opensource Jitsi

Meet, les conférencières ont présenté en direct le patrimoine des communes d'Avernes et de Valmondois à 44 auditeurs en s'appuyant sur un diaporama riche de nombreuses photographies, vues actuelles et anciennes ; moyen de continuer à valoriser le patrimoine du territoire et de conserver des temps d'échanges et de partage même à distance.

Tous ces contenus, valorisés sur le site Internet du Parc et Facebook, trouvent ainsi toute leur place dans les actions de promotion du Pays d'art et d'histoire et la conquête de publics toujours plus variés.

■ Regardez et écoutez ici :

Vidéos Pays d'art et d'histoire : www.pnr-vexin-francais.fr/fr/education-et-culture/valorisation-patrimoines/videos-pah

Podcasts « Prenez rendez-vous avec l'histoire » : www.pnr-vexin-francais.fr/fr/education-et-culture/valorisation-patrimoines/podcasts-pah

Sur les pas des peintres

Aménagé début 2020, le chemin des peintres à La Roche-Guyon propose un parcours de 2,7 km émaillé de 14 reproductions de tableaux d'artistes (Jouanny, Monet, Renoir, Pissarro, Cézanne, Luce, Braque...) qui fréquentèrent naguère ce joli coin des bords de Seine.

Littéralement pittoresque (de l'italien pittore signifiant peintre), il vous permet d'admirer quelques tableaux célèbres ou évocateurs représentant La Roche-Guyon, présentés dans leur cadre original : découvrez le village tel qu'il était à la Belle Epoque tout en posant un regard sur les monuments, rues et paysages d'aujourd'hui.

Au printemps 2021 sera achevée l'implantation d'un second chemin des peintres à

Vétheuil. Entre coteaux et bords de Seine, le village jouit lui aussi d'une situation géographique exceptionnelle dans un écrin naturel de toute beauté reconnue par de nombreux artistes : si la notoriété du village est intimement liée à Claude Monet qui y vécut de 1878 à 1881 et y peignit plus de 200 toiles, nombre de peintres parmi lesquels Abel Lavray, Auguste Renoir, Albert-Charles Lebourg, Gustave Caillebotte, Sadami Yokote, Joan Mitchell et Jean-Paul Riopelle vinrent y saisir la lumière si particulière et propre au Vexin français.

■ Renseignements :

www.pnr-vexin-francais.fr

Ces actions sont financées grâce au concours du Département du Val d'Oise.



ATLAS DU TOURISME ET DES LOISIRS 2008-2019

Avec plus de 350 acteurs publics ou privés, le secteur du tourisme et des loisirs est significatif à l'échelle du territoire du Parc. Il peut être amené à se développer au cours des prochaines années au regard notamment des changements de comportements des clientèles touristiques observés aujourd'hui. Cet atlas cartographique dresse un

état des lieux du secteur du tourisme et des loisirs et de l'action du Parc durant la période 2008-2019. Il permet d'en suivre l'évolution ainsi que le développement du réseau d'acteurs.

■ Atlas à télécharger sur :

www.pnr-vexin-francais.fr/fichier/pnr_document/725/document_fichier_fr_atlas_tourisme.pdf

Une Zoé électrique en autopartage

Début 2021, le Parc va proposer un service « d'autopartage en boucle » qui répondra en partie aux besoins des partenaires et des prestataires du Parc souhaitant se rendre sur le territoire du Parc du Vexin en privilégiant les transports en commun.

L'autopartage repose sur la mise en commun d'un ou plusieurs véhicules au sein d'un groupe d'utilisateurs. Chaque utilisateur peut accéder à ce service, sur réservation préalable et pour une durée limitée. À la différence de l'autopartage en « libre-service », où les véhicules sont pris et restitués n'importe où dans une zone délimitée, l'autopartage « en boucle » nécessite que l'utilisateur rapporte le véhicule là où il l'a pris. Avec l'appui technique de la société Crew Pop, le Parc va mettre à disposition une Zoé à la gare



de Cergy-Saint-Christophe. Les utilisateurs auront simplement besoin de s'inscrire au préalable sur une plateforme en ligne et de s'acquitter de la somme correspondant à la durée de la réservation. L'ouverture et la fermeture du véhicule se feront grâce à l'envoi d'un SMS. Et pour se rendre sur le territoire du Parc, rien de plus simple, le GPS vous guidera !

■ Inscription sur www.crewpop.net

Programme DEPAR

Le Parc s'est engagé dans le dispositif DEPAR (Diagnostics énergétiques pour accompagner la rénovation) pour favoriser les travaux d'économie d'énergie. Ce dispositif est déployé en partenariat avec 2 collectivités volontaires, Vexin Centre et Sausseron Impressionnistes, avec le soutien du groupe la Poste.

La Poste a été missionnée par les ministères en charge du logement et de l'écologie pour aider les collectivités à détecter les ménages modestes et les accompagner dans la rénovation énergétique de leur logement. Ce dispositif permet de mettre à profit la proximité des postiers, et la confiance que leur font majoritairement les Français pour porter un message objectif et indépendant de toute démarche commerciale.

Ce programme a été déployé dans le courant de l'année 2020 sur les territoires des 2 communautés de communes. Près de 12 000 foyers ont ou vont recevoir un courrier et grâce à ce dispositif le Parc et les 2 communautés de communes espèrent inciter 200 ménages à améliorer leur logement et ainsi réduire leur factures et améliorer leur confort.

Ce programme continuera à être déployé jusqu'à juin 2021 et se déroulera en plusieurs phases :

1. Un courrier aux couleurs des communautés de communes et du Parc est envoyé aux ménages ciblés pour les informer de la visite de leur facteur.
2. Celui-ci effectue la visite pour vérifier l'éligibilité du ménage et le cas échéant leur proposer

une visite technique réalisée par un prestataire technique de l'association Soliha.

3. Si le ménage est d'accord, le technicien Soliha réalise une visite gratuite à domicile afin d'établir un diagnostic pour identifier les améliorations thermiques possibles. Cette visite donne lieu à un rapport écrit remis ultérieurement.

Lors de cette visite gratuite, le technicien informe également le ménage des aides financières existantes en cas de réalisation de travaux et lui remet un kit contenant des équipements d'économie d'énergie (ampoules performantes et mousseurs).

Les ménages non éligibles à ce programme pourront néanmoins bénéficier d'un accompagnement personnalisé réalisé par l'Espace Conseil du Pôle éco-construction et rénovation énergétique du Vexin, basé au Bord'Haut de Vigny dans les locaux de la Communauté de Communes et animé par le Parc.

■ **Renseignements** : Sébastien Hamot, chargé de mission Animation Plan Climat : s.hamot@pnr-vexin-francais.fr



LE PARC LANCE UNE ÉTUDE POUR LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX

Tout le monde connaît les espaces de co-working, lieux de travail partagés surtout présents dans les villes et qui sont qualifiés de Tiers-lieux. Mais savez-vous ce qu'est réellement un Tiers-lieu ? Ce concept né aux États-Unis au début des années 90 définit ces espaces comme se situant entre le domicile et le lieu de travail où de nouveaux modes d'interactions sociales et professionnelles peuvent être inventés.

Espace hybride par nature, le Tiers-lieu accueille une grande variété de fonctionnalités. Mixant activités à caractère économique, espaces culturels et de socialisation mais aussi services au public, il permet aux initiatives locales de s'exprimer au bénéfice de publics d'horizons différents : les habitants, les créateurs et créatifs, les professions libérales et indépendants, les porteurs de projets et personnes en recherche d'activité, les étudiants et les apprenants de tous âges... Ces espaces favorisent ainsi la rencontre, le partage, la créativité, l'innovation. Peuvent s'y côtoyer des ateliers partagés et de réparation où l'entraide est de mise, une épicerie proposant des produits locaux, une librairie, un espace culturel proposant spectacles et conférences participatives. Une boutique-galerie permet d'y découvrir les créations d'artistes ou d'artisans d'art et de se former à leurs techniques. Des services de proximité (relais colis...), des services publics (agence postale, maison France service) ainsi qu'un café avec une petite restauration complètent l'offre. Au moment où des initiatives émergent, le Parc lance une étude pour aider les porteurs de projets, publics ou privés, à valider leur concept, et pour susciter des vocations.

Vous êtes un porteur de projet, vous avez connaissance de lieux pouvant être dédiés à ce type d'initiative, n'hésitez pas à nous en faire part !

Vous souhaitez vous exprimer, donner un avis ? Alors participez à l'enquête menée par le Parc :

forms.gle/2pxLKIVuNASThFeRA

■ **Renseignements** : Pôle développement économique du Parc : conomie@pnr-vexin-francais.fr. Pour un projet culturel : m.lorine@pnr-vexin-francais.fr. Pour un projet sur lien social et solidaires : c.auriel@pnr-vexin-francais.fr

Les éco-gestes du Parc coulent de source !

Le Parc a mis à disposition des structures d'accueil touristique des outils pour sensibiliser leurs clients aux éco-gestes afin de mieux prendre en compte l'environnement lors de leur séjour.

Ceux-ci portent sur différents thèmes (lumière, chauffage, énergie, eau, consommation responsable, mobilités douces)

et se déclinent en stickers, accroche-portes, chevalets. Ils permettent sur un mode décalé, en transformant un proverbe français, de faire passer un message positif sans stigmatiser le client.

■ **Renseignements** : Julie Marran, chargée de mission Tourisme durable : j.marran@pnr-vexin-francais.fr

RETROUVEZ LA SAVONNERIE DU VEXIN À MARINES

Entreprise artisanale, qui propose la découverte de ses savoir-faire, clés et ingrédients, pour faire soi-même !
www.savonnerie-du-vexin.fr

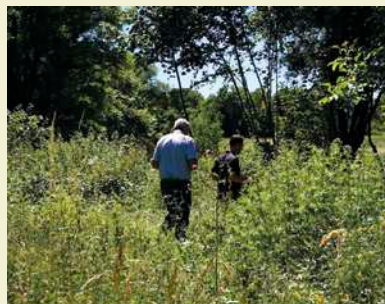


Et l'humanité dans tout ça ? La Grande Interview

Deux films pour un changement de regard sur la nature et nous donner envie d'agir

Et l'humanité dans tout ça ? un documentaire de 45 mn pour prendre le temps d'écouter ceux qui sont déjà impliqués dans la préservation de ce qui est notre bien commun, l'ensemble du vivant.

Loin de tout catastrophisme, parfois avec humour, les écologues, philosophes, chercheurs... nous aident à comprendre les enjeux écologiques actuels. Parallèlement, élus, agriculteurs, techniciens, nous racontent ce qu'ils ont entrepris concrètement pour lutter, à leur niveau, contre le réchauffement climatique ou la disparition de certaines espèces. Chaque spectateur est ainsi invité à faire résonner ces concepts avec son propre imaginaire et son environnement quotidien. Ce film est un début : il nous engage à prêter attention à ce qui nous entoure, aux lieux que nous habitons.



La Grande Interview : un film d'animation de 3 mn qui s'adresse au jeune public. Créé par 4 jeunes de l'école Georges Méliès à partir d'une commande du Parc, un point de départ, la phrase d'Hubert Reeves : « *L'Homme mène une guerre contre la nature, s'il gagne il aura perdu* ». Le style du film ? l'humour noir, sous un ton satirique / absurde et à rythme rapide !

Le film finit sur une grande question et sur une nouvelle histoire que le spectateur écrira lui-même en réfléchissant et en repensant sa relation à la nature. Et en bonus, un making of pour tout savoir sur la réalisation d'un film d'animation.

■ **Retrouvez-les ici** : www.pnr-vexin-francais.fr/environnement/biodiversite/regard-nature

Révision de la Charte, mode d'emploi

Le Parc naturel régional du Vexin français est géré par un Syndicat mixte qui regroupe les représentants de la Région Ile-de-France, des Départements du Val d'Oise et des Yvelines, des 98 communes et 6 communautés de communes adhérentes. Outil de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants, il met en œuvre un projet de développement harmonieux et équilibré, basé sur la préservation de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis.

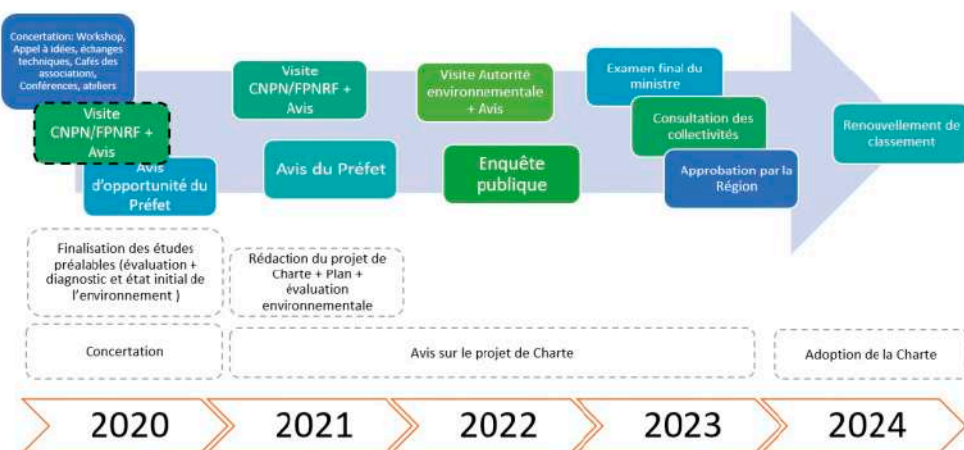
Classé pour une période de 15 ans avec une échéance au 8 mai 2022, il est entré dans la phase de révision de sa Charte. En 2016, le Syndicat mixte de Gestion et d'Aménagement du Parc a soumis à la Région Ile-de-France une proposition de périmètre d'étude. La Région a prescrit en mars 2019 la révision de la Charte actuelle et arrêté un nouveau périmètre en restant dans les limites de l'Ile-de-France. Elle a désigné le Syndicat mixte comme étant, pour l'ensemble du périmètre d'étude, la structure d'association des collectivités locales concernées et de consultation de tous les partenaires intéressés pour élaborer la nouvelle Charte du Parc, la troisième depuis le classement du territoire en mai 1995.

Le renouvellement de ce document est l'occasion de questionner les fondements du Parc, notamment sa limite géographique ou son mode d'intervention, mais aussi de déterminer les grands objectifs qu'il se fixe à l'horizon 2040.



Qu'est-ce qu'une Charte de Parc ?

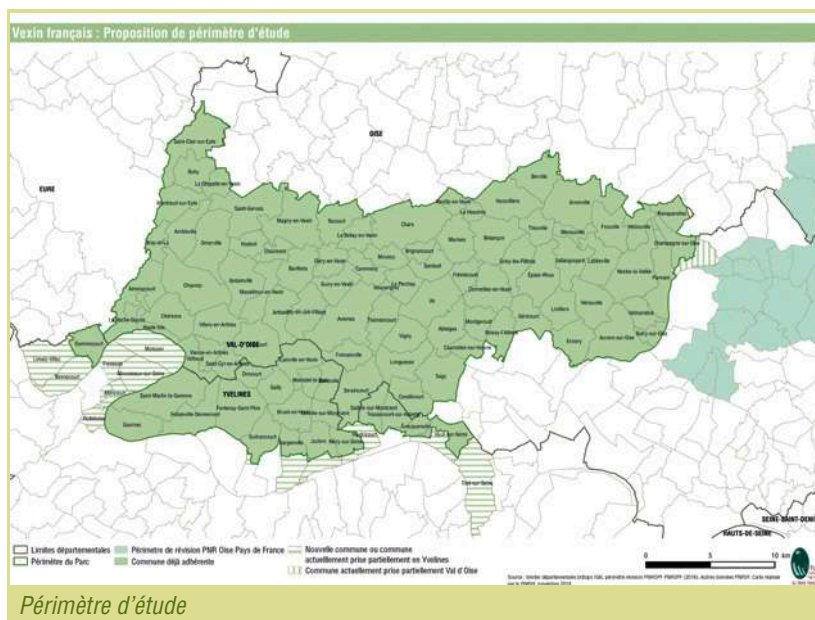
La Charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire pour quinze ans. La Charte fixe les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.



Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Elle engage les collectivités et groupements du territoire – les communes, les EPCI, les Départements et la Région – qui l'ont adoptée, ainsi que l'Etat qui l'approuve par décret. La Charte du Parc comprend un rapport d'orientation (les mesures à mettre en œuvre), un

plan de référence et des annexes.

Le rôle de l' « outil » Parc y est précisé : coordonner les actions, inciter et soutenir les initiatives plutôt que réglementer ou interdire. Le Parc est « l'interlocuteur compétent » des collectivités et de l'Etat pour la réalisation des actions d'aménagement.



Journée de travail avec les élus de la Commission Permanente

La procédure de révision

En vue de la fin de la période de classement, la Région demande le renouvellement du classement du territoire en « Parc naturel régional ». À partir du bilan d'actions du Parc et de l'évolution du territoire, doit être ainsi défini un nouveau projet du Parc pour les 15 ans à venir. Deux études ont été finalisées en 2020, consultables sur le site internet du Parc :

- Le diagnostic du territoire (Institut Paris Région)
 - L'évaluation finale de la mise en œuvre de la Charte « Objectif 2019 », (PNRVF)
- Il s'agit d'une procédure de plusieurs années impliquant différentes étapes de concertation et de validation.



Le périmètre d'étude

La Région Ile-de-France a arrêté un nouveau périmètre d'étude géographique pour le Parc en mars 2019 : avec l'élargissement proposé, celui-ci intégrerait potentiellement neuf nouvelles communes (Limetz-Villez, Bennecourt, Freneuse, Moisson, Mousseaux-sur-Seine, Méricourt, Rolleboise, Hardricourt et Triel-sur-Seine), tandis que sept communes déjà partiellement classées pourraient l'être entièrement (Guitrancourt, Gargenville, Juziers, Mézy-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Ronquerolles et Champagne-sur-Oise).

En avril 2020, la Région Ile-de-France a adressé la note d'analyse sollicitant l'avis du Préfet de Région sur l'opportunité du renouvellement de classement et le nouveau périmètre proposé, avis rendu en décembre. Le Syndicat mixte doit désormais définir dans les mois qui viennent un nouveau périmètre à partir de ces recommandations et en accord avec les communes concernées.

Extraits de l'avis d'opportunité du Préfet de Région

« Ces éléments me permettent de conclure que la qualité des patrimoines naturels et culturels et des paysages du Vexin français, qui comportent un intérêt reconnu au niveau national, justifie que son classement soit renouvelé. Néanmoins, certaines zones proposées en extension présentent ponctuellement une urbanisation de plus faible qualité architecturale, ou encore des zones d'activité économiques ou industrielles ayant un fort impact sur le paysage. [...] j'émetts un avis favorable au renouvellement du classement du Parc naturel régional du Vexin français, sous réserve de la prise en compte des recommandations suivantes. [...] Les recommandations portent sur le périmètre, les principales missions des parcs naturels régionaux, la gouvernance et la procédure de renouvellement du classement.

Un éventuel réajustement du périmètre d'étude par l'exclusion des zones pour lesquelles il n'apparaîtrait pas de réversibilité possible en lien avec l'action du PNR. Ce réajustement pourra donner lieu suivant les secteurs à une proposition de classement partiel de certaines communes et à un nouveau découpage territorial pertinent à l'échelle de la commune. ».

En 2020, contexte sanitaire oblige, le Parc a réinventé les modes d'échanges !

Le Parc naturel régional a lancé une concertation d'ampleur, répondant à une obligation réglementaire (article L 333-1 du code de l'Environnement) et pour mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire à l'horizon 2040 : habitants, acteurs locaux, signataires actuels et territoires limitrophes pour la co-élaboration du nouveau projet de Charte.

Pour élaborer ce nouveau projet de territoire, le Parc souhaite en effet que sa construction soit partagée, autant que possible, pour répondre aux aspirations et enjeux du territoire et de ses habitants dans le cadre des missions qui sont les siennes. La démarche menée doit donc notamment permettre d'ouvrir des débats sur le territoire, en associant la population.

2020, année de lancement de cette démarche a vu ses ambitions bousculées... Mais le Parc s'est adapté à la crise sanitaire !

Les cafés d'idées pour les habitants en mars se sont transformés en appel à projet « Imagine ton Parc demain » via Facebook et internet ; le lancement de la concertation auprès des habitants prévu ensuite en juin est devenu une visioconférence en septembre réunissant près d'une centaine de personnes ; « le mode d'emploi, révision de Charte » pour les nouveaux élus en mai est devenu lui aussi un webinar en septembre, réunissant plus de 70 élus.

Les ateliers thématiques, dédiés aux habitants, ont eux aussi dû se tenir en visioconférence, après trois séances en présentiel au Parc. Les ateliers techniques, dédiés aux signataires de la Charte, n'ont pas non plus échappé au distanciel.

Et même si un Parc se définit plutôt par des rencontres, des échanges directs, ces visioconférences réinventent la façon de travailler avec des outils interactifs. Les participants sont ravis d'échanger sur des thématiques aussi variées que la biodiversité, l'aménagement, le développement local, la culture, l'éducation et la sensibilisation, le tourisme... pour réinventer le Parc de demain... Et surtout cela a permis de ne pas perdre le contact !

Plusieurs étapes pour échanger

■ Un **workshop de l'équipe du Parc** en interne, une **journée de travail en atelier avec les élus** de la Commission permanente et des échanges récurrents avec les signataires de la Charte au printemps ont permis d'aboutir à un premier projet de Charte sous forme de plan détaillé en juillet. Les nouveaux élus des communes n'ont cependant pas pu prendre part à ces premiers travaux, du fait du report des élections municipales. Le projet a ensuite été remanié plusieurs fois et présenté à la nouvelle équipe d'élus du Parc fin novembre avant de servir de base technique aux ateliers de décembre et janvier.

■ Un **appel à idées** a été lancé auprès des habitants « Imagine ton Parc demain » entre mai et septembre mais seulement une dizaine de contributions a été reçue, chacune décrivant cependant son Vexin idéal.

■ Le 22 septembre : **lancement de la démarche de concertation auprès du grand public.**

■ Le 28 septembre : **conférence « Révision de la Charte, mode d'emploi »** pour les maires et/ou délégués du Comité syndical le 28 septembre.



Workshop de l'équipe du Parc

La concertation auprès des habitants, des pistes pour le futur

Les ateliers thématiques « **Demain dans le Vexin** », destinés au grand public et animés par un bureau d'études, se sont déroulés du 5 octobre au 16 novembre 2020 sur 8 sujets d'action portés par le Parc. Ils avaient pour objectif de recueillir les suggestions des participants et d'identifier les grands axes de travail et les mesures de la future Charte. Ceux-ci ont été invités à imaginer le Vexin de demain : vers quels horizons veut-on aller (objectifs) et comment les atteindre (actions) ?



12

ATELIERS



119

PARTICIPANTS



323

IDÉES PARTAGÉES



- **Comment mieux se nourrir et consommer ?** **lundi 5 octobre**, 2 sessions
- **Comment se loger ?** **mercredi 7 octobre**
- **Quel environnement laisser à nos enfants ?** **jeudi 8 octobre**, 2 sessions
- **Comment se déplacer ?** **lundi 26 octobre**
- **Pourquoi et comment s'impliquer sur le territoire ?** **lundi 9 novembre**, 2 sessions
- **Comment se distraire et se cultiver ?** **jeudi 12 novembre**, de 20h à 22h30
- **Comment vivre et travailler au quotidien ?** **vendredi 13 novembre**
- **Comment préserver notre cadre de vie et notre santé ?** **lundi 16 novembre**, 2 sessions

Les points forts ressortis des échanges :

- Engouement pour le local, pour un environnement à taille humaine et de proximité
- Une forte expression vers plus de durabilité et un souci sur la résilience du territoire
- Une reconnaissance d'atouts présents

à valoriser et des richesses à préserver

- Besoin de clarification du rôle du Parc, d'une prise de posture en tant que médiateur pour relayer les préoccupations des citoyens aux acteurs institutionnels décisionnaires
- Diffuser une meilleure connaissance du Parc aux habitants et entre les acteurs
- Rapprocher le Parc du territoire et notamment de ses franges afin de renforcer le sentiment d'appartenance pour les communes « excentrées » du cœur du Parc
- Créer les conditions favorables à la mise en réseau des acteurs pour améliorer l'interconnaissance
- Une envie de poursuivre les échanges et discussions entre acteurs

Quatre grands horizons partagés

■ Un territoire autonome et résilient

Développer de nouveaux modèles agricoles agro-écologie, productions maraîchères et des particuliers...), favoriser l'activité ou la production locale, le respect des paysages, la production d'énergies propres, créer de la solidarité sociale et territoriale.

■ Construire un territoire de proximité autour du localisme

Importance de la dimension locale pour le développement du Parc : de production (agriculture), de consommation (achats et vente, circuits courts, restauration collective), d'activités (« éviter l'exode



rural quotidien » avec la réduction des déplacements). La création de tiers-lieux multi-activités a été plébiscitée.

■ Réduire de 50% les émissions carbone du territoire

En agissant sur les modes de production agricoles et économiques, la rénovation et l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat mais aussi et surtout le transport motorisé individuel.

■ Renforcer l'interconnaissance et la démocratie participative

Renforcer l'implication citoyenne et de fédérer l'ensemble des acteurs. Développer l'interconnaissance entre les citoyens et le Parc. Réfléchir à la place des habitants dans la gouvernance du Parc.

Les travaux et réflexions menés par les citoyens viennent alimenter le processus d'élaboration de la Charte. Le document de synthèse rédigé par le bureau d'études est consultable sur le site du Parc. Les apports seront examinés dans le cadre de l'ensemble de la démarche.



LES ATELIERS TECHNIQUES

Organisés pour les élus et les techniciens des collectivités signataires de la Charte (Etat, Région, Départements, intercommunalités, communes), ils ont dès décembre, permis nombre de réflexions sur les sujets suivants :

Jeudi 3 décembre

- **Accessibilité du territoire et mobilités**
- **Énergies et constructions durables**

Jeudi 10 décembre

- **Culture et patrimoines**
- **Tourisme**

Jeudi 17 décembre

- **Education, participation et implication citoyenne**
- **Biodiversité et ressources naturelles**

Jeudi 7 janvier

- **Agriculture**
- **Economie durable et localisme**

Mardi 12 janvier

- **Paysage**
- **Planification et aménagement de l'espace**

Mardi 19 janvier

- **Gouvernance et coopérations territoriales**



Et demain ?

Les prémisses du projet

Les incertitudes sur les évolutions sociétales et les modes de vie dans un contexte d'éventuelles crises économiques et environnementales, rendent les exercices de prospective délicats. Leur traduction à l'échelle locale et micro-locale (Région Île-de-France – Parcs franciliens – territoires ruraux) est complexe, mais nécessaire.

Dans ce contexte, en prenant comme référence les éléments de prospective nationale et régionale à l'horizon 2030/2050, certains enjeux et orientations se dessinent pour le projet de territoire du Vexin français pour la période 2022-2037. La future Charte doit être un document cadre assez large qui prend en compte ces critères au risque d'une obsolescence programmée.

Les 4 grands défis potentiels, axes de la future charte, sont en lien avec les enjeux transversaux qui traduisent la nécessité d'agir face aux changements :

• **défi n°1** : renforcer le vivre et le faire ensemble pour un territoire de projets partagés

La Charte fédère l'ensemble des acteurs du territoire autour d'un projet partagé. Ce défi transversal sur lequel l'ensemble du projet de Charte s'appuie sur deux axes : vivre ensemble/ faire ensemble.

• **défi n°2** : protéger et restaurer le vivant et préserver les patrimoines

L'Homme fait partie de l'écosystème du vivant et à ce titre se doit de protéger l'ensemble des patrimoines naturel, paysager et culturel.



• **défi n°3** : promouvoir la sobriété, la résilience et la neutralité carbone face au changement et dans un contexte de transition écologique

Il s'agit d'un objectif de transition, de changement : tendre vers un modèle de territoire plus autonome, sobre et résilient, dans un contexte de changement climatique et écologique.

• **défi n°4** : assurer le développement d'un territoire dynamique, attractif et relié.

L'objectif est bien de favoriser un modèle de développement local durable et renforcer une économie de proximité en portant une réflexion stratégique pour un nouveau modèle économique : proximité, sobriété et solidarité comme leviers du développement économique.

Suite de la procédure

La concertation se poursuit en février avec la « Conférence du Vexin » qui réunira en deux temps l'ensemble des acteurs de la concertation, partenaires institutionnels, les acteurs et les habitants : 4 et 11 février prochains de 18h30 à 20h.

Ce sera l'occasion de faire le bilan des propositions et apports recueillis dans le cadre de la concertation, en restituant ce qui fait consensus et dissensus, de mettre en débat les sujets qui nécessitent d'être approfondis et de dessiner ensuite les contours de la prochaine Charte en actant les défis, orientations, mesures et actions qui seront intégrés et développés dans le projet de Charte.

La phase de rédaction commencera ensuite pour une présentation du projet au Comité syndical en juin 2021.



Restauration de la continuité écologique pour les amphibiens : Ça (se) passe chez nous !

Le concept de continuité écologique est basé sur la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur cycle de vie (reproduction, croissance, alimentation, habitat...).

L'augmentation de l'urbanisation et le changement de rythme de vie ont engendré un développement marqué des routes sur l'ensemble du territoire fran-

çais. Aux portes de Paris, le Vexin n'y échappe pas, de nombreuses routes participent à la fragmentation des habitats et à la déconnexion des populations.

Depuis plusieurs années, une zone importante de migration d'amphibiens a été repérée et suivie sur la commune de Frouville.

Depuis fin 2019, le CPNVS, l'IASEF et la commune de Frouville travaillent en-

semble sur une solution durable. Avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Parc naturel régional du Vexin français, un crapauduc permettant le passage des amphibiens sous la route, sera installé assurant la nouvelle migration de 2021.

La mise en place de ce crapauduc est une belle avancée pour la reconstitution de la continuité et la protection des espèces.

2003 } **► Mise en place d'un Crapaudrome* par le CPNVS**
**Installation de bâches provisoires barrant la route et de seaux enterrés recueillant les amphibiens qui sont récupérés et acheminés de l'autre côté de la route par des bénévoles*

2004 }

2006 } **► Création de mares de substitution** sur une zone humide communale contiguë à la route, dans l'espoir que les amphibiens soient moins nombreux à traverser

2015 } **► Organisation des « maraudes » sauvetage des amphibiens par l'IASEF.** Contact avec le CPNVS pour réaliser une surveillance de la zone

2016 } **► 1200 individus écrasés** découverts sur la période de migration

2017 } **► Fermeture de la route de 20h à 8h par arrêté**
Quelques soucis persistent :
Les amphibiens se déplaçant plus tôt sont retrouvés écrasés. Problème d'incivilité, certains usagers déplacent les barrières pour continuer d'emprunter la route.

2020 }

2021 } **► MISE EN PLACE DU CRAPAUDUC**

TÉMOIGNAGE HABITANTS ET BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS CPNVS ET IASEF

De mémoire de Frouillois(es), les crapauds ont toujours traversé en masse au printemps la petite route entre Labbeville et Frouville. L'essor des GPS connectés incite énormément d'automobilistes à emprunter cette route comme raccourci. Ce qui était autrefois une petite route de campagne fréquentée uniquement par les Frouillois est devenue une route très passante, qui ne laisse que peu de chance de survie aux amphibiens les plus lents comme les crapauds et les tritons. Depuis 2003, l'association Connaître et Protéger la Nature de la Vallée de Sausseron (CPNVS) mène des actions pour sauvegarder cette population. Depuis 2015, l'association Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASEF) l'a rejointe dans cette démarche.

RECENSEMENT DES AMPHIBIENS SUR LES ROUTES

Pour contribuer à la restauration des milieux et la préservation des espèces, vous pouvez participer au recensement annuel des amphibiens sur les routes du Vexin ! Via la plateforme : amphibiens.arb-idf.fr, pilotée par l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France. Ces signalements permettront d'envisager la mise en place de nouveaux dispositifs particuliers pour la sauvegarde de ces espèces. Soyez vigilants, ouvrez l'œil et levez le pied !



Travaux sur 3 pitons de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine

Le Parc naturel régional du Vexin français a organisé des travaux de restauration sur trois pitons, propriété de la commune de Haute-Isle, au cœur de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine, dont il est gestionnaire.

L'objectif était de restaurer les pelouses calcaires présentes, les agrandir et rétablir des connexions entre les pelouses existantes. Les pitons crayeux présents sur la réserve naturelle des coteaux de la Seine représentent en effet un enjeu de préservation majeur (présence d'habitats, d'une flore et d'une faune protégés)

et par leur intérêt paysager.

Les broussailles et boisements envahissent ces pitons, colonisent les pelouses calcaires xériques (pelouses sèches autour des pitons crayeux) menaçant de les faire disparaître.

Les travaux ont été réalisés par l'Office National des Forêts, coupe et évacuation des arbres et broussailles qui les envahissent. Les produits de coupe (rémanents, troncs d'arbres) ont été évacués jusqu'à la zone de l'aérodrome de Chérence par hélicoptage. Le bois a été broyé et valorisé en bois énergie.

Ces travaux ont été financés par une subvention exceptionnelle de l'Etat et par l'Europe via un contrat Natura 2000 d'une durée de 5 ans. En février 2020, les travaux de réouverture ont été organisés puis un entretien annuel sera réalisé pendant 4 ans.

En 2021, est prévue la restauration de 3 autres pitons.

■ **Renseignements** : Catherine Balleux, Garde-Technicienne - Réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine
c.balleux@pnr-vexin-francais.fr



Pendant les travaux d'ouverture du milieu



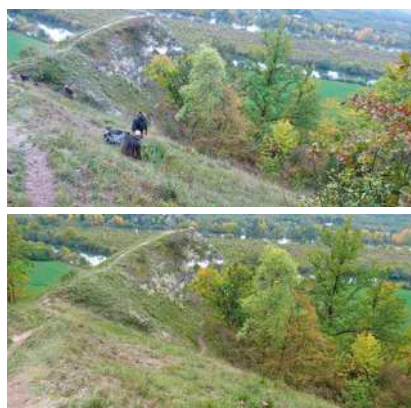
Exportation par hélicoptage



Broyage et valorisation en bois énergie



Fin des travaux



Autre piton sur Haute-Isle restauré en 2018 par une entreprise et géré en entretien depuis par l'association d'insertion EQUALIS.

Covoit'ici



Après une période de « mise en sommeil » liée à différents contextes (politique, sanitaire), l'expérimentation du service Covoit'ici reprend pleinement en ce début d'année 2021.

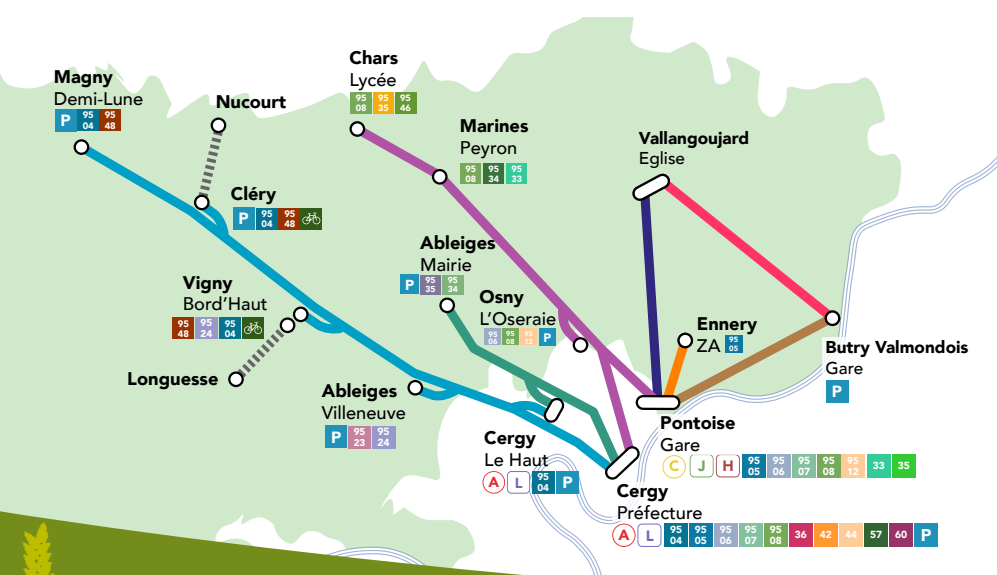
Malgré une période difficile pour le covoiturage en 2020, Ecov, avec l'appui du Parc, du département du Val d'Oise et de la Communauté de communes Sausseron Impressionnistes, a pu faire évoluer le service vers une version 2.0. Celle-ci s'appuie désormais sur une concentration de stations légères sur des axes routiers structurants avec une logique de lignes de transport.

Grâce à une amélioration de l'application utilisée sur smartphone, les passagers sont informés en temps réel de l'approche d'un conducteur. Lui-même étant informé de la présence d'un pas-

sager à une station. Ce nouveau paramètre permet de compléter et fiabiliser l'information fournie par les panneaux à message variable qui participent à l'identité et à la visibilité du service sur le territoire.

Cette visibilité doit être complétée par une communication de grande ampleur afin de permettre au plus grand nombre d'utiliser ce service innovant qui participe à la décongestion des axes routiers. Les trajets sont gratuits pour les passagers et les conducteurs sont récompensés.

■ Pour un service de covoiturage performant et fiable, sans contraintes de réservations, conducteurs ou passagers inscrivez-vous vite sur le site : www.covoitici.fr/lignes-covoitici-vexin



Omerville :

La meilleure réponse à la crise sanitaire que nous traversons ne serait-elle pas la mise œuvre d'innovations fédérant les énergies qui ne demandent qu'à s'exprimer ?

Professionnel dans les ressources humaines, **Loïc Goasduff** (ou Loïc de Brest sur les réseaux sociaux) voulait s'éloigner de Paris. C'est à Omerville qu'ont abouti ses recherches il y a trois ans. Coutumier de l'engagement associatif, le nouvel omervillois ne tarde pas à s'engager dans la vie locale et met ses qualités de « pionnier et rassembleur », comme il le revendique, au service du Comité des fêtes dont il devient vice-président. Il multiplie les actions et les rencontres dans le village et ses alentours pour lancer de nouveaux événements : fête de la Saint-Jean, marchés nocturnes, inauguration des illuminations et programme festif à Noël, chasse aux trésors, décorations du village pour Noël... Il lance également des réseaux sociaux valorisant le village pour mettre en valeur toutes les belles initiatives et projets des habitants du village et des alentours.

Une dynamique qui dépasse vite les limites d'Omerville. Le petit marché qui se tient chaque premier dimanche du mois sur la place du village passe ainsi de quatre à une trentaine de stands.

Et puis patatras, à la mi-mars, c'est le premier confinement. Revenu précipi-



Loïc Goasduff

la créativité contre le confinement

tamment de ses vacances au ski, Loïc est sollicité de toutes parts : les producteurs se demandent comment ils vont écouler leurs produits, les habitants comment ils vont s'approvisionner, l'entraide et la solidarité se révèlent...

est effectivement à de nouvelles idées et de nouveaux projet, ancrés dans sur le territoire du Vexin français. La saison 2021 s'annonce riche en événements, notamment autour des marchés de producteurs et d'artisans locaux sur la place



L'idée germe alors et c'est une mini épicerie qui se crée alors sous le porche de la maison de Loïc, où les Omervillois - mais pas seulement ! - qui ont passé commande via les réseaux sociaux, viennent récupérer leurs achats : asperges, miel, champignons, savon, bière et céramique. Le lien social du village se renforce considérablement, via notamment une page Facebook sur laquelle par exemple, une guide conférencière du Parc vient parler du territoire, la compagnie de théâtre du village propose une vidéo quotidienne pour les enfants, une séance de yoga après le déjeuner pour prendre soin de corps... De nombreux articles de presse et des reportages sur les chaînes du groupe France Télévisions relatent l'ambiance et l'énergie de ce territoire préservé et dynamique. La mise en avant des artisans (modéliste couturier, artisan fleuriste, artiste plasticienne...) du village et des entrepreneurs est également prévue dans les prochains mois.

Et quid de l'après COVID ? « *La dynamique est lancée. Très fier d'impulser ces projets avec l'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes et plus largement, avec les habitants de ce petit coin de paradis* », espère Loïc Goasduff. « *L'heure*

du village, inscrits définitivement dans le paysage vexinois, lieux de rencontres, de partage et propices au lien social. A très vite sur Omerville ! ».

■ Plus d'informations :

www.facebook.com/omerville.vexin.valdoise

www.facebook.com/Omerville.Vexin

Loïc GOASDUFF - 06.30.95.52.07

loic.goasduff@gmail.com ou

made.in.omerville@gmail.com

Artisanat et valorisation du Vexin français

Christine Desaintjean, également omervilloise, préside une association réunissant des professionnels de l'artisanat d'art, des métiers de bouche, des savoir-faire en général... Elle-même artiste plasticienne, Christine Desaintjean recycle des bouteilles plastique pour créer des décorations florales, sous l'enseigne « Renaissance Parure ». C'est fin octobre, lors de l'entrée en vigueur du second confinement, que l'association a vu le jour : « *avec la fermeture des lieux d'exposition, nous étions devenus invisibles pour le public, ce qui a mis*



nombre d'artisans en grande difficulté économique ». Baptisée « A15 » - 15 étant l'effectif de ses premiers adhérents - l'association compte deux mois plus tard une vingtaine de membres. Et elle ne compte pas en rester là. Au-delà d'un regroupement de moyens et d'énergies visant à soutenir l'artisanat local, le but de l'A15 est de contribuer à la valoriser du patrimoine culturel et bâti du Vexin : « *c'est un territoire qui pourrait être plus touristique qu'il ne l'est, estime Christine Desaintjean. Notre idée est de développer un modèle économique de tourisme artisanal, proposant des formations au grand public* ».

L'association cherche un bâtiment, sur le Vexin centre idéalement, destiné à accueillir plusieurs ateliers, une forme de cour des arts où les artisans adhérents pourront à la fois travailler, mettre en place des démonstration, exposer et former .



Christine Desaintjean

Concours photos

Le Vexin est dans les détails

Grands paysages, panoramas ou même vues aériennes... Le Parc naturel régional du Vexin français est un vaste territoire qu'on admire volontiers sous un grand angle. Mais depuis ses milieux naturels préservés jusqu'à son patrimoine bâti en passant par ses paysages de plateaux, de buttes ou de fonds de vallée, le Vexin français est riche d'une multitude de détails insolites, étonnants, pittoresques, élégants, cachés... mais toujours dignes d'intérêt !

Pour cette cinquième édition du concours photo *Le Vexin français dans l'objectif*, le Parc a donc choisi le thème des détails pour inviter amateurs de photographie, néophytes ou confirmés à proposer leur regard personnel sur les paysages vexinois. Au total ce sont 88 participants qui ont contribué à cette édition.

Le jury composé de Dominique Herpin-Poulenat, maire de Vétheuil, de Christophe Lartige, photographe professionnel, et enfin de techniciens du Parc (Agnès Lanthier, Florence Dété, Romain Dillenseger et Magali Laffond), s'est réuni le mercredi 14 octobre 2020 à la Maison du Parc. Il a récompensé au total huit lauréats parmi quatre catégories.

Par ailleurs, dans le cadre de son association environnementale la Nature au Cœur, Christophe Lartige invitera en 2021 huit participants ayant proposé des photos en lien avec les thématiques de l'association à exposer à l'écorefuge de la Doye à Gaillon-sur-Montcient. Ce lieu est un jardin pédagogique ouvert au public en accès libre au cœur du village de Gaillon. L'association prendra à sa charge les grands tirages qui seront ensuite offerts aux photographes concernés. Cette exposition est aussi l'occasion de nouer un partenariat entre le Parc, soutien de ce projet, et une association du territoire.

Renseignements :

Léa Pétard, Chargée de mission culture et valorisation des patrimoines, l.petard@pnr-vexin-francais.fr

Association la Nature au Cœur : www.instagram.com/lanatureaucœur

LES LAURÉATS PAR CATÉGORIE :

CATÉGORIE DÉTAIL NATURE

Détail de la nature vexinoise sous tous ses aspects : milieux, faune, flore, minéraux, géologie...



1^{er} prix : Pierre Tillier, Perles d'Automne



2^e prix : Anne-Gaëlle Orblin, Regard

CATÉGORIE PAYSAGE EN DÉTAIL

Détail marquant du paysage : chemins, allées, champs, clôtures, arbres, bois, cours d'eau...



1^{er} prix : Mike Lê, L'ascension



2^e prix : Gérard Roquette, Sans titre

CATÉGORIE VILLAGE EN DÉTAIL

Détail d'une construction, d'une architecture ou d'un élément du bâti.



1^{er} prix : Romuald Juillet, Gargouille affamée



2^e prix : Gérard Vitoux, Sans titre

CATÉGORIE DÉTAIL INSOLITE DU VEXIN

Détail insolite ou étonnant du Vexin, qui attire l'attention ou la curiosité.



1^{er} prix : Alain Lepagnot, Paradoxe



2^e prix : Marie-Béatrice Vieillard, Détail urbain dans un monde rural

Retour sur les résidences mission menées en 2020

Les résidences mission sont des dispositifs émanant de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC) en partenariat étroit avec la Direction de l'action culturelle du Conseil départemental du Val d'Oise et le Parc. En effet, depuis plusieurs années, la DRAC propose au territoire francilien, notamment les territoires ruraux et péri-urbains, d'accueillir des artistes en résidence dans une démarche de co-création artistique entre un collectif artistique et un groupe de participants.

Ce dispositif, bénéficiant d'un soutien financier et technique des différents partenaires, permet de contribuer à la structuration artistique et culturelle d'un territoire. L'Académie de Versailles est aussi partenaire et favorise l'inscription des résidences mission au sein des établissements scolaires du territoire.

« Contes terrachroniques »

Correspondances et anticipation

Par Agnès Prévost, artiste plasticienne, Guilain Roussel, paysagiste DPLG et Arnaud Sallé, compositeur

■ Thématique :

« Les paysages du Vexin et leur évolution à l'horizon 2037 »

L'idée de la résidence-mission était de réaliser plusieurs Contes du Vexin sous forme de courts métrages expérimentaux, des contes dans lesquels l'anticipation est fondée sur un travail de décalages et de correspondances précis entre des textes et des images des lieux choisis (sorte de fiction prospective du territoire). Le personnage principal étant le paysage du Vexin.

Le collectif a débuté la résidence par une phase d'arpentage, de reconnaissance de lieux singuliers par les participants, dans le but d'enregistrer des récits in situ. Une seconde phase a été dédiée à la composition de textes narratifs issus de ces récits, à la réalisation de plans fixes et de compositions sonores liées au paysage pour arriver au montage des films à proprement parler.

Il s'agissait de proposer aux habitants volontaires de raconter des histoires à propos du paysage - passé, présent ou futur - du Vexin, de générations et de régions variées, des histoires autour des "lieux de l'imaginaire", du "rêve" ; des "lieux où l'on aime se rendre" ou qui "portent une charge émotionnelle forte" pour chaque personne.

Une classe CM2 de l'école Victor Schoelcher à Magny-en-Vexin a réalisé avec les artistes un travail d'écriture, de cartographie sensible, de récits autour de la question des lieux du quotidiens des enfants.

Une exposition/vidéo des contes sera appelée à arpenter le territoire pour permettre la découverte de cette aventure collective à un public plus large. Elle sera enrichie par une édition papier retranscrivant le processus des entretiens, de documentation des lieux et des mises en relation entre les habitants.



« Fenêtres sur Vexin »

Des paysages domestiques au territoire partagé

Par le collectif GIJA, un collectif pluridisciplinaire basé à Paris, composé d'architectes, d'urbanistes et d'un cinéaste : Grégoire Deberdt, Iris Lacoudre, Jérôme Malpel, Antoine Plouzen Morvan

■ Thématique :

« Le paysage vu et vécu par les habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise et les habitants des villages du Vexin »

Cette résidence mission proposait d'aborder le territoire et ses paysages depuis les intérieurs habités : depuis la fenêtre de la chambre, la baie du salon, la porte du garage, le pare-brise d'une voiture, la fenêtre du bureau, la porte du hangar, la fenêtre du train... en questionnant les résidents sur leurs rapports au territoire et ses paysages. Le mobilier, les usages domestiques, les souvenirs se mêlent au territoire partagé perçu depuis la fenêtre.

Ce n'est pas le point de vue d'urbaniste extérieur qui intéressait le collectif, mais le positionnement intérieur des habitants, à travers des rencontres à construire pour toucher cette intimité. Dans une première phase, les résidents ont livré leurs descriptions-récits du territoire qui s'offre depuis leurs espaces domestiques. Le collectif a ensuite utilisé la captation vidéo, le montage sonore, la cartographie dans une démarche de co-création avec les habitants rencontrés.

Ce travail de collecte, de captations visuelles et sonores, de réécriture aboutit à la réalisation de vidéos offrant au visiteur une expérience nouvelle et subjective du paysage vexinois.



Les résidences aujourd'hui en phase de clôture prévoient une restitution le samedi 17 et dimanche 18 avril 2021 auprès des participants et du grand public ; probablement dans le superbe lieu de l'Abbaye de Maubuisson.

Malgré le confinement, des projets scolaires intéressants accompagnés par le Parc

L'année dernière le Parc a dû interrompre les accompagnements éducatifs dans les établissements scolaires en mars suite à la mise en confinement. Mais plusieurs beaux projets ont pu aboutir.

■ Les petits débrouillards sont partis à l'aventure !

Ainsi, une quinzaine de jeunes de la commune de Gargenville, dans le cadre d'un séjour organisé par le centre de loisirs de la commune, a randonnée dans le Vexin.

Depuis 5 ans, ce type de séjour est proposé aux enfants de Gargenville pour faire découvrir le Vexin en mettant en œuvre une itinérance de quatre jours développant la débrouillardise. Cette année grande nouveauté. Les petits

débrouillards n'ont pu compter que sur eux-mêmes, pas de navette, pas de repas préparés, les jeunes ont porté toutes leurs affaires, installé leur camp et préparé leurs repas. Ils ont été accompagnés dans leur itinérance de Longuesse au Heaulme en passant par le Bellay par Gilles Lemaire de l'association Anes en Vexin et trois de ses ânes. Cette itinérance a permis aux jeunes de découvrir le point culminant du Vexin et de bivouaquer chez l'habitant.



■ Une aire terrestre éducative à Marines en 2021

Et en 2021 ? Le Parc a décidé d'accompagner le développement d'aires terrestres éducatives. Initiée par l'Agence française pour la biodiversité et inspirées des aires marines éducatives nées en 2012, les aires terrestres éducatives (ATE) permettent à des élèves de s'ap-

roprier une zone terrestre de petite taille, à proximité de l'établissement, avec leurs enseignants. Et la première aire terrestre éducative vient d'être mise en place avec deux classes du collège de Marines, accompagnée par la ferme d'Ecancourt. Espérant que cette première expérience donnera envie aux autres établissements d'expérimenter ce type dispositif en 2022.



■ Les classes d'hiver à l'écosite de Villarceaux avec l'association la Source

Deux classes de CE1 de l'école des Terrasses de Cergy sont venues en séjour à l'écosite de Villarceaux début mars pour vivre trois jours accompagnés par la Source-Villarceaux autour du tissage avec Mireille Guerin, créateur Licier. Le travail du licier est un beau moyen d'expression, malheureusement peu connu : il tisse des pièces uniques, murales et décoratives, sur un métier de haute ou basse-lice. Ainsi les élèves après avoir récolté des éléments naturels ont réalisé leurs propres tissages. Ils ont également découvert l'environnement naturel autour du château accompagné par les animatrices du Parc.



Partenariats culturels du Parc... rendez-vous à venir

Points Communs - Nouvelle Scène Nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise

Le spectacle « **FRANCE PROFONDE** », par le collectif La Grosse situation est une forme de théâtre documentaire et immersif qui vise à montrer l'immense complexité du monde agricole à travers des récits et des partages d'expériences. Le spectacle nous fait entrer dans la multiplicité des discours, des luttes, des idées reçues et des modes d'agriculture.

■ **2 représentations** : Vallangoujard le 4 juin à 21h, Wy-dit -Joli-Village le 5 juin à 21h

Et le spectacle « **INGING** » (performance) : entre performance parlée et rêverie, entre danse et autobiographie, méditation et psychothérapie, « **INGING** » est surtout une chorégraphie de l'esprit (de Simon Tanguy - Compagnie Propagande C).

■ **2 représentations** : à Vallangoujard le 25 juin à 19h et à Haravilliers le 26 juin à 19h
Renseignements Points Communs : 01 34 20 14 14

Avec le Théâtre de l'Usine d'Eragny sur Oise

Avec une volonté affirmée de développer « Hors les Murs » et de permettre au public du territoire du Parc un accès à des œuvres majeures, le Théâtre de l'Usine, sous la direction de Nicolas Jappelle, développe depuis 8 ans une Saison Vexinoise, en complément des représentations à Eragny.

■ **Programmation vexinoise** :
2 spectacles dans le cadre du P'tit Festival d'Avernes

• **3 CONTES DE LA RUE BROCA**
(textes de Pierre Gripari, mise en scène de Richard Lakatos)

Balade dans l'imaginaire fantaisiste et poétique de Gripari à travers trois histoires : La sorcière de la rue Mouffetard, Histoire d'amour d'une patate et Le petit cochon futé.

Lundi 22 et mardi 23 mars à 10h et 14h
En séances scolaires uniquement

• **2 PETITES PIÈCES DE GEORGES FEYDEAU**
« **Amour et Piano** » / « **Fiancés en herbe** »
(Mise en scène Geoffroy Guerrier, avec Olivier Hueber, Jade Jonot et Nicolas Vogel)

Avec Edouard et Lucile (Amour et Piano) qui sont déjà des jeunes gens en âge de ressentir des sentiments amoureux, et René et Henriette (Fiancés en herbe) le jeune Feydeau se sert du rire et du qui-proquo avec l'espèglerie d'un gosse rebelle et malicieux.

Vendredi 26 mars à 20h30 Séance tout public - A partir de 12 ans

■ **Contact** : Laure Desbans / laure.desbans@theatredelusine.net

Avec Le Festival théâtral du Val d'Oise

c'est un partenariat artistique tout au long du printemps !

Semaine du 22 mars :

La Compagnie de marionnettes Arnica pose ses valises dans les écoles du Vexin ! Elle proposera des ateliers de marionnette aux enfants qui découvriront ensuite le spectacle « **Fables animalières contemporaines** » mis en scène par Émilie Flacher et composé de deux pièces : « **L'Agneau a menti** » où l'hospitalité et la fraternité d'un groupe de mouton seront éprouvées à l'arrivée d'un agneau rescapé de l'abattoir, et « **Les**

Acrobates » qui met en scène une famille de cachalots et sonde les relations entre humains et animaux.

Le samedi 27 mars, les adultes seront conviés à partager un moment privilégié et joyeux avec leurs enfants à travers un atelier enfants-parents qui sera animé par la compagnie, suivi d'une représentation des Fables ouverte à tous !

Le week-end du 12 et 13 juin, c'est l'**Escapade, la caravane du Festival**, et les caravanes spectacles qui s'installent dans le Vexin. Théâtre de papier, poème visuel et sonore... à chaque caravane, son univers et pour tous les âges ! Ce centre culturel de poche vous offre une façon insolite de partager des moments de théâtre. Joyeux et festif !

■ **Renseignements Festival théâtral du Val d'Oise** : 01 34 20 32 00.

Retrouvez l'actualité du Festival sur www.thea-valdoise.org et sur sa page facebook.



Caravane spectacle du Festival théâtral du Val d'Oise



Petites pièces de Georges Feydeau



Contes de la Rue Broca

Exposition au musée du Vexin français du 30 janvier au 28 juin 2021 Plantes d'apothicaires, herboristerie et remèdes extraordinaires

De magnifiques herbiers accompagnés par des dessins originaux, pour découvrir les plantes utilisées par les apothicaires mais aussi la médecine chimique, alchimique et spagyriste du 17^{ème} siècle, les plantes sorcières, les remèdes étranges et magiques...



- Découverte des remèdes et de leurs vertus, notamment l'herboristerie médiévale
- La pharmacopée extraordinaire des apothicaires, avec les grands remèdes aux poisons et à la peste
- Les plantes à tout faire, les plantes symboliques, les plantes permettant de faire de l'encre végétale, les plantes sauvages comestibles...

PROGRAMME DE L'EXPOSITION Sous réserve du contexte sanitaire dates reportables

■ Réservation obligatoire au 01 34 48 66 10 ou musee@pnr-vexin-francais.fr

Tarif : 3 €/personne
Nombre de places limité

DES ATELIERS JEUNE PUBLIC

- **Ateliers « Potions magiques et Extraordinaires »** avec deux animateurs de l'Association La Source-Villarceaux
Mercredis 3 février et 18 février
De 14h30 à 17h - à partir de 7 ans



- **Ateliers « Mon grimoire fantastique »** avec Handska artiste plasticienne
Mercredi 17 février et le vendredi 19 février
De 14h30 à 17h - à partir de 7 ans

- **Atelier « Remèdes extraordinaires de sorcières et de sorciers »** avec les Ateliers Arrosés
Mardi 23 février et vendredi 26 février
De 15h à 17h - à partir de 6 ans

- **Atelier « Création d'un herbier »** avec l'équipe du musée
Mercredi 24 février
De 14h30 à 17h - à partir de 7 ans

- **Ateliers « Créatures de cuisine »** avec Karine Taoki, sculptrice
Mercredi 10 mars
de 14h30 à 17h30 - à partir de 7 ans

DES SPECTACLES

- **Spectacle de contes « Il était une fois dans le bois »**, histoires glanées sur le chemin des herbes...racontées par Valérie Loescher sorcière, cuisinière, raconteuse d'histoires...
Dimanche 3 février
à 14h et 16h - à partir de 6 ans

- **Spectacle très jeune public « Toc tOc toC ! »** - Théâtre de papier & pop-up par la Compagnie ChambOule Touthéâtre, des personnages qui s'animent quand on tourne les pages, un tendre voyage au fil des saisons avec toutes sortes d'animaux
Dimanche 18 mars
2 séances : 15h et 16h - à partir de 1 an

WEEK-END EVENEMENTIEL 30 et 31 janvier

- **Visite conférence commentée de l'exposition** par Viviane Aubry de Défi Patrimoine
Dimanche 31 janvier à 11h
Public : adultes - 30 personnes max

- **Ateliers « Fabriquer son encre végétale et dessiner en calligraphie avec une plume »** par Christine Ernenwein et Delphine Corvisier des Attrapeurs de Rêve
Dimanche 31 janvier à 14h et 15h
à partir de 8 ans

MURDER PARTY L'ENQUÊTE DONT VOUS ÊTES LE DÉTECTIVE !

Par Viviane Aubry de Défi Patrimoine

« Voyage au 17^{ème} siècle, l'affaire des poisons, intrigues, sorcières et alchimie... ». Jeu de rôle historique avec projection filmée et figurants en costumes

Les 30 janvier, 6, 14 et 20 février à 17h

A partir de 13 ans avec parents
Sur réservation – nombre de places limitées



LA MAISON DU PARC VOUS DONNE RENDEZ-VOUS

Samedi 6 février

• L'association A15 organise une manifestation avec de nombreux artisans et artisans d'art. **Venez nombreux découvrir un chouette choix de cadeaux pour la Saint Valentin !**

6 et 7 mars

• Nuit de la Chouette et journée d'animation

Rendez-vous Pays d'art et d'histoire en famille

En 2021 le Pays d'art et d'histoire du Vexin français propose à nouveau des visites et animations spécialement dédiées aux familles. Quatre rendez-vous à partir de sept ans, pour découvrir l'histoire et le patrimoine à travers des promenades ludiques, des jeux ou encore des contes.

• Jeu de piste à Vétheuil

Dimanche 2 mai à 14h30

Église de Vétheuil - Durée : 1h30

Les archives d'un musée parisien sont désespérées ! Une de leurs plus belles photographies du peintre Claude Monet a été dérobée ! Pourtant le voleur semble joueur : il a laissé des instructions pour retrouver la photo à Vétheuil... Menez l'enquête à travers le village pour retrouver la précieuse photographie !

• Explorer la falaise à Haute-Isle

Dimanche 13 juin à 14h30

Église d'Haute-Isle - Durée : 1h30

Village dans la Vallée de la Seine, Haute-Isle s'étend au pied d'une falaise de craie... mais aussi à l'intérieur ! Des habitations troglodytiques et même une église y ont été

creusées dans la roche. A suivre, les pas du Docteur Gaudichard, médecin excentrique qui vécut dans cet étonnant village !

• Veillée contée à Théméricourt

Samedi 17 juillet à 18h00

Maison du Parc - Durée : 1h30

Autrefois, on se réunissait dans les villages au soir couchant, pour travailler, jouer aux cartes, mais aussi écouter des histoires. Aujourd'hui, si les veillées d'antan ont disparu, les histoires elles sont restées : découvrez contes, légendes et histoires vraies du Vexin français le temps d'une soirée.

• Saint-Clair-sur-Epte : que d'histoires !

Dimanche 17 octobre à 14h30 –

Église de Saint-Clair-sur-Epte - Durée : 1h30

Un viking conquérant, un roi de France



un peu contrarié, un ermite et sa fontaine magique qui redonne la vue... Quel point commun pour ces personnages étonnants ? Saint-Clair-sur-Epte évidemment ! Entre histoire de France et légende, une visite ludique aux confins du Vexin français.

■ Renseignements et inscriptions :

01 34 48 66 00 ou à contact@pnr-vexin-francais.fr

Des ateliers pour bien vivre au naturel

Malgré une situation sanitaire complexe, le Parc vous propose dès février des ateliers sur une thématique renouvelée « Bien vivre au naturel » : ateliers autour du jardinage mais aussi des nouveautés pour mieux consommer, apprendre à faire soi-même, recycler...



DÉCOUVREZ LE PROGRAMME :

- Taille de restauration d'une vigne
Samedi 6 février à Berville
- Taille de formation des arbres fruitiers haute-tige
Vendredi 12 mars à Vienne-en-Arthies
- Les plantes locales et les soins de beauté
Samedi 20 mars à Labbeville
- Les plantes locales et les soins de beauté
Samedi 10 avril à Labbeville
- Dans un petit jardin,
Jeudi 6 mai à Théméricourt

• Des animaux « à sang froid » dans votre jardin ! Pourquoi et comment les accueillir ?
Lundi 28 juin à Gaillon-sur-Montcient

• Liquide vaisselle et tawashi
Samedi 28 août à Théméricourt

• Récoltes de graines et boutures ou l'art d'être autonome au jardin
Mardi 7 septembre à la Roche-Guyon

• Un nouveau massif de fleurs vivaces et de rosiers
Jeudi 30 septembre à Grisy-les-Plâtres

• Jardiner à toutes les saisons ! Le calendrier du jardinier
Jeudi 7 octobre à Villers-en-Arthies

• Les couleurs de la nature - Teindre avec des plantes locales
Samedi 16 octobre à Théméricourt

• Principes de la culture en lasagne
Samedi 6 novembre à Evécquemont

• Planter et entretenir une haie champêtre
Samedi 27 novembre à Fontenay-Saint-Père

• Clôture et plessis en saule
Jeudi 9 décembre à Grisy-les-Plâtres

• La taille de formation des arbres fruitiers de plein vent

Mardi 14 décembre à Frémenville

Ateliers gratuits

■ Renseignements et inscriptions obligatoires au 01 34 48 66 00 ou par mail à s.martin@pnr-vexin-francais.fr

FILM : « TONDRE OU NE PAS TONDRE ? »

Le jardin du musée du Vexin français intègre des pratiques d'entretien alternatives et démontre qu'il est possible d'entretenir son jardin en préservant et en associant la biodiversité dans ce processus de gestion des milieux jardinés.

Film réalisé par Philippe Linguanno dans le cadre du programme d'ateliers « Jardiner au naturel » proposé par le Parc en 2020, avec Odile Visage, paysagiste
vimeo.com/454284407

RENDEZ-VOUS PAYS D'ART ET D'HISTOIRE DU VEXIN FRANÇAIS

MARS À DÉCEMBRE 2021

Dimanche 14 mars

Bray-et-Lû : à l'ombre de la Vieille Montagne

Dimanche 21 mars

Génicourt : village de passage

Dimanche 11 avril

Remonter le temps à Seraincourt

Dimanche 2 mai

Jeu de piste à Vétheuil

Dimanche 9 mai

Chérence : histoire de pierre

Dimanche 30 mai

Condécourt en descendant l'Aubette

Dimanche 7 juin

Hérouville : tout pour la musique !

Dimanche 13 juin

Explorer la falaise à Haute-Isle

Dimanche 20 juin

Le long de la chaussée Jules-César : Commeny

Dimanche 27 juin

Un air de vacances à Butry-sur-Oise

Dimanche 4 juillet

Gaillon-sur-Montcient par tous les temps

Samedi 17 juillet

Veillée contée à Théméricourt

Dimanche 25 juillet

Oinville-sur-Montcient, sur la route des moulins

Dimanche 22 août

Et au milieu coule la Viosne : Montgeroult

Dimanche 29 août

Une journée à Ambleville

Dimanche 12 septembre

A l'orée du bois : Frémenville

Dimanche 10 octobre

Le long de la chaussée Jules César : Courcelles-sur-Viosne

Dimanche 17 octobre

Saint-Clair-sur-Epte : que d'histoires !

Dimanche 7 novembre

Le Bellay-en-Vexin : un passé à dévoiler

Dimanche 21 novembre

Et au milieu coule la Viosne : Santeuil

Dimanche 5 décembre

Le long de la chaussée Jules-César : Gouzangrez



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Couleurs du Vexin français, journal du Parc - ISSN : 1280-0112 - Journal tiré à 40 000 exemplaires - **Directeur de la publication** : Benjamin Demailly - **Rédacteur en chef** : Agnès Lanthier - **Rédaction** : P. Anjubault ; V. Rogez-Boubouelle - **Participation à l'élaboration de ce numéro** : C. Auriel ; C. Balleux ; P. Barriot ; J.-L. Briot ; C. Lechartre ; F. Déte ; D. Filipe ; P. Gauthier ; P. Gueit ; S. Hamot ; M. Laffond ; S. Longa ; M. Loriné ; J. Marrant ; S. Martin ; L. Pétard ; N. Quilliec - **Suivi et coordination** : V. Rogez-Boubouelle, sous la direction d'Agnès Lanthier - **Création** : Autrement Dit Communication - **Réalisation** : Christophe Moi - **Imprimeur** : Desbouis Grésil Imprimeur - © **Crédits photos** : © DR ; D. Chauvin ; Collectif GUA ; C. Desaintjean ; FTVO ; L. Goasduff ; M. Grosjean ; A.-G. Orblin ; PNR Vexin français ; S. Perera - Alizari Images ; A. Prévost ; Théâtre de l'Usine

PEFC 10-31-2190 / Certifié PEFC